



BONNEMAISON

À CHACUN SON NID

Barème des honoraires

La société dénommée **BONNEMAISON SARL**, au capital de 1 000 euros, sise 6, rue de Kerderff 56260 LARMOR-PLAGE ;
immatriculée au RCS de LORIENT sous le n° 954 027 959, **titulaire de la carte professionnelle n°CPI 5602 2023 000 000 015** délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

HONORAIRES DE TRANSACTION MAXIMUM à la charge de l'acquéreur.

	Mandat simple	Mandat exclusif
Prix net vendeur entre 0€ et 99 000€	5 500€ TTC	5 000€ TTC
Prix net vendeur entre 100 000€ et 299 999€	5,0% TTC	4,5% TTC
Prix net vendeur entre 300 000€ et 699 000€	4,0% TTC	3,5% TTC
Prix net vendeur au-dessus de 700 000€	3,5% TTC	3,0% TTC

Les honoraires comprennent, dans le cadre du mandat de vente signé :

1. La prise de mandat et l'élaboration de la stratégie commerciale en fonction de la cible d'acquéreurs identifiée.
2. La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien.
3. La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence.
4. La recherche de tous les acquéreurs potentiels.
5. Le travail sur la faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi.
6. Les visites du bien avec les acquéreurs potentiels.
7. Les conseils en négociation et l'aide à l'ajustement du prix.
8. L'assistance à l'avant-contrat de vente.
9. Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements.
10. L'assistance à l'acte de vente authentique devant notaire.

20/02/2025

BONNEMAISON SARL
6, rue de Kerderff 56260 LARMOR-PLAGE
immatriculée au RCS de LORIENT sous le n° 954 027 959.



représentée par **Flore B. MONFORT**,
titulaire de la carte professionnelle n°CPI 5602 2023 000 000 015
délivrée par la CCI du Morbihan.

Page 1 sur 1